



Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
Courriel : municipalite@sasr.ca
www.sasr.ca

Réservé à l'usage de la Municipalité

No. Permis : _____

Formulaire de demande de certificat ABATTAGE D'ARBRE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Propriétaire Requérant (procuration nécessaire)

Courriel : _____

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : (_____) _____ Cellulaire : (_____) _____

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT

Site des travaux

Même site que le demandeur Autre (compléter ici-bas)

Numéro du lot ou # civique _____

Rue _____

Réservé à l'usage de la Municipalité

Zone : _____

Matricule : _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Nombre d'arbre à abattre : _____

Localisation : Cour avant Cour arrière
 Cour latérale gauche Cour latérale droite

Essence(s) : _____

- Motifs de l'abattage :
- L'arbre est mort ou atteint d'une maladie grave*;
 - L'arbre représente un danger pour la sécurité des personnes*;
 - L'arbre constitue un obstacle à la croissance d'un autre arbre*;
 - L'arbre cause des dommages à la propriété publique ou privée*;
 - Travaux d'entretien, d'amélioration et d'aménagement effectués par les gouvernements ou la Municipalité*;
 - Pour la réalisation d'un projet de construction approuvé par la Municipalité*;
 - L'abattage d'arbre ne réduit pas la densité d'arbre à moins d'un arbre par deux cent (200) mètres carrés de superficie de terrain (plan d'ensemble et photos localisant les différents arbres du terrain devront être soumis avec la demande).
 - Le système racinaire des arbres s'infiltrant dans la tuyauterie du drainage souterrain*;
 - Les arbres nuisent au passage de la machinerie agricole*;
 - Les arbres poussent dans le lit du fossé empêchant d'en faire l'entretien et le nettoyage*.
 - Autre motif : _____

* Pour tous les motifs d'abattage d'arbre, des photos doivent être joints avec la demande. Selon le cas, un rapport peut être exigé par l'inspecteur municipal.

Explication : _____

Pour tout arbre abattu, un arbre doit être planté et ce, jusqu'à concurrence d'une densité d'un arbre pour chaque deux cent (200) mètres carrés de superficie de terrain. La plantation doit être effectuée dans un délai maximum de douze (12) mois suivant l'abattage.

Nombre d'arbre à planter : _____

Localisation : Cour avant Cour arrière
 Cour latérale gauche Cour latérale droite

Essence(s) : _____

Caractéristiques des travaux :

Valeur des travaux _____ \$

Date prévue du début des travaux : _____ Date prévue de la fin des travaux : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Nom de l'entrepreneur : _____ No R.B.Q. _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Responsable du chantier : _____

DOCUMENTS JOINTS À LA DEMANDE

- Photos de(s) l'arbre(s)
- Une copie de votre certificat de localisation ou croquis sur lequel vous tracez l'emplacement des arbres à abattre, ainsi que les nouveaux qui vont être plantés.
- Une procuration si le requérant n'est pas le propriétaire.

Votre demande de permis sera recevable une fois que TOUS
les documents requis nous auront été remis.
Merci

Suite à la réception de tous les documents, si la demande est conforme aux règlements en vigueur, la Municipalité a un délai maximum de 40 jours pour émettre le permis.

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT

Je, _____, (lettres moulées) reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections exigées, s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

Signature du requérant : _____ Date : _____

Réservé à l'usage de la Municipalité

Demande reçue par : _____ Date de réception : _____